



ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

**PROCÈS-VERBAL DE LA CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME (174^E) SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORDRE DES TECHNOLOGUES
PROFESSIONNELS DU QUÉBEC TENUE LE 5 JUIN 2020 À 10 H, PAR
VISIOCONFÉRENCE**

Cotisations 2021-2022

CA-2874-2020

Il est proposé par François Linteau et dûment secondé par Lucie Desrochers, d'approuver l'augmentation de la cotisation annuelle suivant l'Indice des prix à la consommation (IPC) soit 1.9 % (correspondant à 9,91 \$) pour 2021-2022.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME CE 13 août 2020

Véronique Saulnier

Véronique Saulnier, avocate
Directrice générale et secrétaire par intérim